



Commission d'exploitation UPI – séance no 8

Résumé et décisions

Date	17.10.2013
Lieu	Berne, OFAS
Heure	09h45 – 12h00
Présidence	J. Magnin (CdC)
Présents	P. Kummer (OFS), R. Leuzinger (DFAE), R. Gerber (Sasis AG), Y. Flury (canton FR), Lena Dalle Grave (OFAS), A. Mathys, O. Geissbühler (OFEC), Patricia Elias (OFSP), W. Allemann (contrôle d'habitants, canton AG), J. Magnin, A. Peter, P.-A. Rey, J.-P. Naef (CdC)
Excusés :	M. Bisang, M. Kämpf (DFAE), C. Rölli, M. Raeber (ODM), T. Steimer (OFEC), M. Giriens (OFAS), W. Ahmed (OFSP)

1^{ère} partie – Point de situation et tour de table.

- **1. Bienvenue** aux nouveaux participants (P.Elias, R.Gerber, O.Geissbühler, L. Dalle Grave) et présentation individuelle des membres présents.
- **2. La CdC passe en revue les évolutions récemment intervenues ou prévues à court terme dans le dispositif UPI :**
 - Traitement des adoptions : dès juillet 2013, la CdC attribue un nouveau NAVS13 lors de cas d'adoption assortis d'un changement de nom (tels qu'annoncés par Infostar).
 - Dès novembre 2013 : nouvelle version du service « CompareData » basé sur le format eCH-0086 : introduction de la comparaison des dates de décès.
 - Dès le 2^{ème} semestre 2014 : nouvelle version de l'algorithme de recherche de personnes sur la base des attributs démographiques. La sélectivité sera améliorée dans le cas où la recherche débouche sur plusieurs candidats possibles.
- **3. Revue de l'état des collaborations entre UPI et chaque registre fédéral :**
 - 3.1. Infostar :**
 - Les activités quotidiennes de clearing se poursuivent avec efficacité et sans problème notable.

→ Resynchronisation globale UPI-Infostar (domaines Suisses et étrangers): s'est déroulée de mai à juin 2013.

→ Le nouveau traitement (récemment introduit) des cas d'adoption s'est avéré poser des problèmes techniques non anticipés à la CdC. Des actions correctives sont en cours.

→ Effacements suivis de ressaisies dans Infostar : la pratique au niveau des officiers d'état-civil n'est pas encore conforme à ce qui est attendu, malgré les démarches répétées de l'OFEC pour la faire évoluer.

3.2. SYMIC :

→ Les Resynchronisation globale UPI-SYMIC (domaines étrangers et asile) : effectuée offline via un déchargement de SYMIC. Détection d'env. 1'000 doublons dans le déchargement de SYMIC reçu.

→ Nouveau système d'annonces de SYMIC à UPI : mis en production début mai 2013 comme annoncé. Fonctionnement globalement satisfaisant.

3.3. VERA :

→ La recherche de NAVS13 dans UPI par VERA a été implémentée, ce qui permet au système VERA d'acquérir le NAVS13 des personnes physiques qui n'en disposent pas encore dans ce registre.

→ Une rencontre a eu lieu le 18.09.2013 entre les représentants d'UPI, de VERA et d'Infostar. Elle a abouti à la conclusion que les flux actuels d'information entre VERA et UPI sont lourdement déficients et qu'il est nécessaire de mettre en place un flux d'annonces électroniques directes de VERA à UPI. Le représentant de VERA n'est pas en mesure d'articuler un horizon temporel pour ce développement.

3.4. Ordipro :

→ J. Magnin constate que la résolution de différents problèmes (notamment l'absence d'annonces de mise à jour) est toujours pendante après plus de deux années d'efforts continuels.

→ R. Leuzinger indique que seuls 10% des problèmes encore en souffrance posent un réel problème, les autres pouvant être « nettoyés » par une action de redressement ponctuelle.

→ R. Leuzinger indique que le système Ordipro étant en fin de vie, il est peu opportun d'investir dans de nouveaux développements, même correctifs.

2^{ème} partie – clearing collaboratif – exemples de cas concrets ayant posé problème au service de clearing UPI

→ J. Magnin donne une introduction générale à la problématique de la qualité dans les registres.

→ Différents cas sont présentés et discutés entre les représentants des registres. Les raisons des difficultés rencontrées sont recherchées, et les possibilités d'amélioration sont évoquées. Parmi celles-ci, la communication plus systématique, par la CdC, de l'ensemble des enregistrements présents dans UPI pour une personne physique donnée pour laquelle le service de clearing émet une demande de clarification auprès d'un autre registre fédéral.

→ [J. Magnin propose des rencontres périodiques entre le service de clearing UPI et ses interlocuteurs auprès des différents registres fédéraux, afin d'œuvrer conjointement à l'amélioration des processus collaboratifs. Le principe est accepté.](#)

- **Prochaine séance** : 26 mars 2014, 09h45-12h00, OFAS
